

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Parise Cyr		Date d'inspection Le 23 juillet 2026
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Chatons		Numéro de permis 2013953
Adresse 424 rue Principale Saint-Basile NB E7C 1J4		Numéro de téléphone (506) 263-1995
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(5.1) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel comprend une zone ombragée dont la superficie minimale est de 0,45 m ² pour chaque enfant pouvant y être accueilli qui est visé au sous-alinéa 4(1)(g)(ii)	31(5.1)	30 juil. 2026	
Commentaires: Une zone ombragée doit être installée dans l'espace de jeux extérieur des enfants en bas âge.			

Commentaires généraux
Inspection de renouvellement effectuée le 23 juillet 2026. Lors de ma visite, le ratio éducatrice-enfants était respecté. J'ai observé différentes activités au cours de la journée, notamment des périodes de jeux libres, de lecture, de comptines et de jeux extérieurs. J'ai également observé la collation, les repas, les changements de couches ainsi que la période de sieste. Les dossiers ont été vérifiés. Les dossiers des enfants ainsi que des employées sont complets. Il a cependant été constaté que certaines éducatrices n'ont pas encore complété toutes les heures de développement professionnel requises. Elles devront terminer les heures manquantes d'ici septembre 2026. Un suivi pourra être effectué par courriel ou lors d'une visite en personne afin de vérifier la correction de la lacune.

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 juillet 2026

Date

original signé par
Parise Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"